

Cartes de pêche

La carte de pêche à partir du 1er janvier 2010

Carte Description Timbre CPMA Tarif

PERSONNE MAJEURE

Carte annuelle - 1ère et 2ème catégories - Tous modes de pêche.

(Timbre CPMA acquitté une seule fois)

64 €

PERSONNE MINEURE

Carte annuelle - Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1er janvier de l'année.

1ère et 2ème catégories - Tous modes de pêche.

(Timbre CPMA acquitté une seule fois)

20 €

DECOUVERTE

Carte annuelle - Jeune de moins de 12 ans au 1er janvier de l'année.

1ère et 2ème catégories - Tous modes de pêche.

(Pas de timbre CPMA)

x

5 €

JOURNALIERE

Disponible du 1er janvier au 31 décembre.

1ère et 2ème catégories - Tous modes de pêche.

10 €

VACANCES

Validité 15 jours consécutifs, du 1er juin au 31 décembre.

1ère et 2ème catégories - Tous modes de pêche.

30 €

DECOUVERTE FEMME

Carte annuelle "Découverte Femme"

Pêche à une ligne

1ère et 2ème catégories - Tous modes de pêche

x

30 €